

Nous recyclons vos sapins après les fêtes !

Tous les ans, après les fêtes de fin d'année offrez une seconde vie à votre sapin en le déposant dans un des points de collecte mis en place par la Ville.



© Pierrelaye

Dates de collecte : Du 26/12/22 au soir au 16/01/23 inclus

Attention : uniquement les sapins naturels non floqués

Voici les différents emplacements des points de collecte :

- Salle Polyvalente (pour le centre-ville) : Sur la pelouse à gauche de l'entrée (lorsqu'on est face à la salle polyvalente), à côté de la place de stationnement handicapé.
- Clos-Saint-Pierre : Rue de la Paix à côté du parc des 6 Arpents, sur l'espace vert.
- Les 2 Ormes : rue Paul Eluard, sur la pelouse.
- Petit Bois : espace vert à l'angle des rues Osiers/Jardins.
- Les Grouettes : espace vert à l'angle des rues Hector Berlioz/Drain
- Beauregard : rue du 19 mars
- Angle rue Juliette Monnier et rue des Iris
- Quartier de la Gare : rue Thibivillers (après l'arrêt passe navette).
- Domaine Victor HUGO : rue Georges Brassens
- Avenue du Général LECLERC : près du LIDL
- Quartier des saules : Rue des Saules

Infos pratiques

QUE DEVIENNENT VOS SAPINS UNE FOIS DÉPOSÉS DANS LES POINTS DE COLLECTE ?

Lorsque les sapins sont pris en charge par la collecte des déchets résiduels, ils sont incinérés dans l'usine de valorisation énergétique d'Azur et produiront de la **chaleur qui sera récupérée sous forme d'électricité et de vapeur d'eau réintroduite dans le réseau ERDF et celui du chauffage urbain du quartier du Val-Nord à Argenteuil.**

Les sapins peuvent prioritairement être également déposés **à la déchèterie de Tri-Action pour une**

valorisation matière (compost) en mélange avec les autres végétaux. Ils conservent ainsi une partie du carbone qu'ils ont capté durant leur croissance et servent à l'amendement du sol.

Contact

Service environnement

01 34 32 31 45